

# COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

-----

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 5 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vendredi cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

**Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14**

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2026**

**Présents :** M TRICOT Jean-Luc, Mme MAILLOT Sylvia, Messieurs MOTTET Stéphane, MARUEJOULS Pascal, LEQUIEN Pascal, LEBEAU Jérôme, Mmes JORLAND Sandrine, COUTURIER Nathalie.

**Absents :** Mme BALAVOINE Claudia (pouvoir à LEQUIEN Pascal), Mme Laetitia SOULIER (pouvoir à Sandrine JORLAND) Messieurs Samuel GONNON (pouvoir à Nathalie COUTURIER), FONCLAUD Dimitri (pouvoir à Jean Luc TRICOT).

**Absents non excusés :** Messieurs MARION Bertrand et STAMENKOVIC Dejan

**Date de convocation :** 1<sup>er</sup> mars 2026

**Secrétaire de séance :** Monsieur Stéphane MOTTET

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 6 février 2026, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur l'adjoint aux finances présente et détaille à l'assemblée le budget proposé pour l'année 2026. Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2026 équilibré en dépenses et recettes aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, comme suit :

Section de fonctionnement : 806 507.58 euros

Section d'investissement : 190 694.77 euros

Soit un budget total pour l'année 2026 de 997 202.35 euros

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2025**

Le compte financier unique fait apparaître un résultat de clôture de fonctionnement au 31/12/2025 de 104 840.70 €. Il est proposé d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

##### **Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice 104 840.70 €

##### B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 99 844.04 €

## C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)		-14 305.93 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-67 767.00 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E</b>	<b>67 767.00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H</b>	<b>190378.81 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>		67767.00 €
au minimum, couverture du besoin de financement F		
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>		122 611.81 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>		

## FONGIBILITE DES CREDITS

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Cette autorisation est renouvelée chaque année par le conseil municipal, lors du vote du budget.

Après délibération, le conseil municipal vote la fongibilité des crédits pour le budget 2026.

## VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2026. Il précise que l'article 1636B sexies et decies du code général des impôts, rétablit le pouvoir de vote du taux de THRS pour les communes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux de fiscalité directe locale 2026 qui s'établissent comme suit :

37.83 % pour la TFPB – taxe foncière sur les propriétés bâties  
44.17 % pour la TFPNB – taxe foncière sur les propriétés non bâties  
24.68 % pour la THRS – taxe d'habitation sur les résidences secondaires (taux 2019)

## TABLEAU BUDGETAIRE 2026

Monsieur le Maire présente les principales dépenses prévues au budget primitif 2026.

FONCTIONNEMENT	Montant
INTERVENANT SPORT à compter de sept 2025 (5h/semaine)	3 000,00
diagnostic amiante école (prévention) DTA	1 100,00
location TPE Carte bleue (maxi 40€/mois) pour animation	480,00
ABONNEMENTS ECOLE	330,00
ANIMATION	4 000,00
TRANSPORT PISCINE	1400.00
BUDGET FONCTIONNEMENT ECOLE	6 000,00
fleurissement	500,00
ECOLE ET MAIRIE MAINTENANCE INFO MR SCHNEE	1 300,00
coffre fort électronique mot de passe	200,00

Eiffage : maintenance caméras	3 475,20
trousses secours	200,00
équipement agents : chaussures cantine	350,00
ENTRETIEN VARENNES + ABRI	39 800,00
Brigade nature	1 255,00
arboretum	100,00
arbres élagage paradis	2 500,00
travaux jeux école	4 209,60
Sinistre école	2 306,45
film école	à chiffrer
élagage 1 érable école + 1 platane place mairie	1 280,00
SYDER	6 659,18
SDMIS	13 063,00
nettoyage toit gouttière école charrin	660,00
dératisation 2x/an	700,00
subvention CCAS	4 500,00
subvention association	5 002,70
budget secours	

INVESTISSEMENT	Montant
végétalisation cour école	2 000,00
plantations arbre (entrée Belmont) l'Abri 4337,54	5 400,00
programme assainissement	35 000,00
remise aux normes installations électriques	1 000,00
cumulus mairie	1 013,00
remise aux normes horloge publique + alimentation	1 509,60
opération LED (100300 € sur 15 ans) - Reporté 2026-27 (6686,66€/an)	
SIEVA borne fontaine cimetièrre	1 714,79
panneau affichage extérieur	570,00
tronçonneuse	432,00
tapis gym x6	900,00
ordinateurs pour école	3 598,80
remplacement extincteur x3	462,18
réfrigérateur mairie	200,00
aspirateur mairie	200,00
compresseur	180,00

## **POINT RESSOURCES HUMAINES**

Le recrutement pour le remplacement de la secrétaire générale de mairie est clos. Sur 10 candidatures, 2 ont retenu notre attention : une secrétaire d'un autre village, et une personne en interne, la responsable de la cantine. Le contexte a également évolué. L'année scolaire prochaine, compte tenu de la baisse des effectifs, même si la 5<sup>ème</sup> classe est maintenue, nous n'aurons plus qu'une classe de maternelle, donc une seule ATSEM. Sur ce poste, nous avons une ATSEM titulaire, qui a le diplôme et une ATSEM, contractuelle qui ne l'a pas.

Afin d'éviter le licenciement de l'agent contractuelle qui travaille dans la commune depuis 18 ans, nous avons privilégié la solution suivante :

- Faire évoluer Marie vers le poste de secrétaire générale de mairie, elle serait formée à compter du 1<sup>er</sup> juin jusqu'à fin août, date de départ de Martine, qui viendra ensuite en renfort au besoin pendant un certain temps.

- Et proposer le poste de Responsable de cantine à Valérie.

Nous venons juste d'avoir la réponse de Valérie qui refuse le poste.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CCBPD**

Les taux de fiscalité ont été votés lors du conseil communautaire du 18 février et ne sont pas modifiés.

Le CFU fait ressortir un résultat de fonctionnement de 10 542 807.39 € et – 10 778 000 € en investissement soit – 235 040.49 €

Avec un reste à réaliser total de 3 305 949.70 €.

Le budget primitif a été voté avec un budget global de 52 651 k€

Le budget déchets est de 6 930 K€ en recettes et 7 243 k€ en dépenses avec un résultat reporté de 77 200 €.

Le FCTVA est décalé d'une année pour les EPCI.

Dans les différents projets, on retrouve le Port Bordelan, la crèche de Chazay, la crèche de Chessy qui devrait ouvrir en janvier 2028.

Des subventions ont été octroyées dans le cadre d'aide aux TPE.

Un plan local de mobilité a été adopté, il vise à développer des modes alternatifs à l'utilisation de la voiture, encourager de nouvelles pratiques, renforcer l'offre, et proposer des services.

Un service de location longue durée de vélo électrique est mis en place à partir du mois de juin 2026.

La convention avec l'ALTE69 sur la transition énergétique a été signée. On y retrouve entre autres, la mise en place d'un dispositif para-grêle, des actions de travaux de transition énergétique financées dans certains logements, et une campagne de vente de bois de la forêt de la Flachère à tarif préférentiel.

## **DOSSIER CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AUX VARENNES**

Notre proposition, validée par le club de tennis, de conserver un bac acier, est acceptée par la société SEE YOU SUN qui devrait nous adresser la convention prochainement.

## **COMMISSIONS ET SYNDICATS**

### **SIBA**

Le syndicat sera dissous au 31/12/2026. Il avait été créé en 2015 et regroupait 18 communes.

La compétence obligatoire, à savoir la gestion du musée des Pierres Folles, a été reprise en 2024 par la CCBPD.

Les 2 compétences optionnelles sont :

- la lutte contre l'érosion et la gestion des bassins de récupération des eaux pluviales qui devraient revenir au Syndicat Rivière, les communes décideront si elles souhaitent adhérer.
- l'achat et la maintenance des logiciels informatiques qui devraient revenir aux communes, car la CCBPD refuse de reprendre cette compétence ; une simulation est en cours. Une mutualisation pourra être proposée par la CCBPD pour des achats de logiciel et des offres de formation.

### **COMMISSION DECHETS**

La subvention attribuée par CITEO à certaines petites communes pour les déchets sur la voie publique est supprimée.

8200 composteurs individuels ont été distribués, il resterait 11200 ménages à équiper en maisons individuelles. Un suivi de la localisation des composteurs sur le SIG.

Pour les sites partagés, une recherche de prestataire est en cours, et sera proposée moyennant un coût.

Un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du prestataire gérant les déchetteries, à effet du 31/01/2027.

### **SMAP**

Il n'y aura pas d'augmentation du coût pour les particuliers, grâce au rééquilibrage atteint ces 2 dernières années.

La commune a bénéficié de la fourniture de végétaux pour une nouvelle haie sur l'arboretum, dans le cadre de la mission de la CCBPD de réimplanter des haies dans les territoires.

35 plants ont également été remplacés sur la haie aux Varennes.

## **SIEVA**

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 15 097 k€.

Une demande d'aide a été faite à l'agence de l'eau pour des travaux sur le réseau d'eau potable.

L'ARS établit le planning des prélèvements, cette année 32 analyses en contrôle sanitaire sont prévues, contre 79 auparavant mais le contrôle s'effectue sur plus de paramètres.

Des molécules de pesticides sont plus ou moins présentes suivant les puits, mais après mélange des 3 champs captants, l'eau est conforme.

Pour clôturer ce dernier conseil de l'équipe municipale en place, Monsieur le Maire remercie chaleureusement les adjoints et conseillers pour leur engagement lors de ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 55.